

LE MONITEUR ACADIEN

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES
DES PROVINCES MARITIMES.

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 Copie, par An, \$2; Club de 5 Copies, \$7.50; Club de 10 (avec une copie extra), \$15.00. Pour les États Unis, ajouter 20 cents pour les frais de port.
LES ABONNEMENTS SONT DE PAS MOINS DE SIX MOIS
JOUR DE PUBLICATION — JEUDI MATIN
Toutes Lettres, Correspondances, etc., doivent être adressées franco à l'Éditeur-Propriétaire du Journal.

Vol. VII.

Shédiac, Nouveau-Brunswick. — Jeudi, 4 Décembre 1873.

No. 23

TARIF DES ANNONCES

Première Insertion, 8 Cents par ligne. Pour chaque insertion subséquente, 2 Cents par ligne. Adresses d'Affaires, \$4 par Année. — Des arrangements très faciles et à bon marché seront faits pour l'insertion des Annonces à long terme.

La Rédaction ne sera, en aucun cas, tenue responsable des opinions des Correspondants. Les manuscrits ne sont pas rendus.

ADRESSES D'AFFAIRES.

Dr. G. A. Harrison,
SHEDIAC, N. B.
Shédiac, 1er décembre 1873.

DR. H. E. BOISSY,
MEMRAMOOC, N. B.
1er Juillet 1868.—

LE DOCTEUR MAILLET
annonce respectueusement au public de Memramcook qu'il a ouvert un bureau chez M. McGINLEY (McGinley's Corner) où il pourra être consulté en tout temps.

Dr. A. P. LANDRY,
Chère (près du Petit Ruisseau) comté de Digby.
Nouvelle-Écosse

P. A. LANDRY,
AVOCAT
Dorchester, N. B.
28 Octobre 1870.

W. J. GILBERT,
Procureur-Avocat,
SHEDIAC, N. B.
M. Guzman tient son Bureau à sa bâtisse, près de la Station du Chemin de Fer.
Avril 24 1868.—

SALON POPULAIRE
TENU PAR
JOSEPH GALLANT,
Porte voisine de George Pelletier.

LES ménages de la campagne qui viennent à Shédiac trouvent à ce Salon tout ce qu'il faut de Vins, Bière, Café, Huile, etc. M. Gallant espère que par ses soins — servir ceux qui honoreront de leur visite il méritera l'encouragement qu'il sollicite.
Shédiac, 22 Janvier 1873.—

M. & H. GALLAGHER,
MARCHANDS DE
FLEUR, FARINE, THÉS,
Provisions et Groceries
Générales,
VINS, BRANDY, WHISKEY, &c.
EN GROS ET EN DÉTAIL.
Bâtiment sur le quai de la Gare,
No. 7 Rue Charlotte,
ST. JEAN, N. B.
Oct. 25, '71.—

MARCHAND A COMMISSION,
Pour la vente de toute espèce de
**Poisson, Bœuf, Œufs,
Sucre d'Erable, Etc.**
Aussi pour l'achat de toutes sortes de
MARCHANDISES,
S'adresser à
SIGEFROI BELLIVEAU,
47 COMMERCIAL ST.—47
BOSTON, MASS.
12 Mai, 1870.—

WELDON HOUSE
VIA-VIA LA STATION DU CHEMIN DE FER,
SHEDIAC, N. B.
Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a mené à son terme et sur un pied de première classe l'Hôtel de Shédiac, qui est maintenant ouvert pour l'accommodation du public voyageur.
Une vaste Salle à Séminaires est à la disposition des Comités-Voyageurs.
Une diligence part tous les jours pour le Nord l'arrivée des Convoyés.
WM. J. WELDON,
Propriétaire.

1er Février 1872.—

KIRK HOTEL,
(Ci-devant Adams House)
Shédiac, N. B.
Le sousigné, en offrant ses sincères remerciements à ses amis et au public en général pour le patronage libéral qu'il en a reçu quand il était propriétaire de Weldon House, prend la liberté de l'annoncer qu'il a loué l'Hôtel susnommé, qui est maintenant ouvert pour l'accommodation du public. Ce local est parfaitement situé au centre de la ville, à deux minutes de marche de la gare et d'un chemin de fer. Les chambres sont spacieuses et commodément et sont très-bien meublées. Les visiteurs et touristes trouveront tout ce qu'il faut pour leur séjour. Une diligence part tous les jours pour le Nord l'arrivée des Convoyés.
DAVID KIRK,
Propriétaire.

16 Décembre 1871.—

HOTEL.
POINT-DU-CHENE HOUSE.
LE SOUSIGNÉ désire attirer l'attention du public voyageur à son Hôtel renommé et favorisé, situé à la tête du Quai du Chemin de Fer, à la Pointe-du-Chêne, N. B.
Ses avantages comme résidence pour les personnes en besoin de Santé ne peuvent être surpassés. L'air est pur, salubre et peut-être donner de la vigueur aux malades, ayant de plus toute facilité pour les braves gens.
Les chambres sont confortables et sont toutes garnies de tout ce qu'il faut pour le voyageur.
Les prix sont très-modérés et le sousigné espère par une attention toute spéciale aux exigences de ses pratiques, recevoir l'assurance d'une satisfaction générale.
FRYER SOURMAN, Propriétaire.
Pointe-du-Chêne, 4 Juin, '72.—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR.

Le SOUSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public qu'il a procuré les services d'un
Tailleur de premier Ordre
et qu'il a ajouté un
Département de Tailleur à son Magasin.
Tous ordres relatifs à ce Département seront promptement exécutés avec le plus
GRAND SOIN.
GEORGE PELLETIER.
Shédiac, 20 août 1873.

EVERITT & BUTLER,
MARCHANDS EN GROS DE
MARCHANDISES SECHES
ET DRAPERS GÉNÉRAUX.
Désirent Informer leurs Pratiques et le Commerce de la Campagne en Général qu'ils ont maintenant pour inspection
Un Stock Complet et Attrayant
Dans chaque Département.
Nous offrons nos MARCHANDISES aux Terres les plus LIBÉRAUX à ceux qui peuvent COMPLANT et aux plus PETITS PROFITS.
AVRIL 24 55 & 57 KING STREET.

THOS. R. JONES & CIE.,
ST. JEAN, N. B.
IMPORTATEURS DE
MORCERIES, et Marchandises
Françaises, Allemandes,
Américaines, etc., etc.
Manufacturiers d'Habillements sans
égale pour la façon, le coût
et le matériel.
Ont toujours en magasin des cotons domestiques
aux prix des moulins.
ET OFFRES
au pays pour les travailleurs de bois manufac-
turés et vendus
AUX PLUS BAS PRIX.
CONDITIONS LIBÉRALES.
MAI 20 1873.—

**SI VOUS VOLEZ AVOIR
LES
PLUS HAUTS PRIX**
POUR VOS
Peaux de toutes sortes,
Apportez-les à la Tannerie
DE
BARNES & JOHNSTON
Shédiac, 10 Décembre 1873.—

D. MAGEE & CIE.,
MANUFACTURIERS EN GROS DE
**CHAPEAUX CASQUES ET
PELLETIERES.**
51, KING STREET,
ST. JEAN, N. B.
D. MAGEE. M. F. MANKS.
mai 20, '73.—

Médecins et Droguistes.
UN médecin diplômé de New-York se plaignait dernièrement à DUNDAS DICK un objet de ses CAPSULES D'HUILE DE SANDALWOOD, disant que quelques fois elles guérissent miraculeusement, mais qu'un de ses patients en avait pris pendant quelque temps sans effet. Étant informé que plusieurs limitations en étaient faites et vendues, il s'en procura et trouva que son patient avait pris des Capsules vendues en bouteille, et non de DUNDAS DICK & CIE.
Ce qui est arrivé à ce médecin peut arriver à d'autres, et DUNDAS DICK & CIE., adoptent cette méthode de protéger le médecin, les droguistes, et eux-mêmes, et d'empêcher l'HUILE DE SANDALWOOD de tomber en discrédit.
Les Médecins qui prescrivent une fois les Capsules CONTINUERONT DE LE FAIRE, car elles contiennent PHILIP PIERRE et la MELLEURE et MOINS DÉPENDIEUSE forme.
DUNDAS DICK & CIE. emploient des HUILES DE SANDALWOOD dans la manufacture de leurs Capsules que tous les Droguistes et Pharmaciens en gros et en détail des États-Unis réunis, et c'est le seul raison pour lequel PHILIP PIERRE est vendue à MELLEURE MARCHÉ dans leurs Capsules que sous toute autre forme.
L'HUILE DE SANDALWOOD remplace également tous les autres remèdes, SOUS-AMER, CAPSULES seules étant sans cesse pour assurer une guérison sûre et certaine en six ou huit jours. Aucune autre médecine ne saurait produire ce résultat.
Les CAPSULES MALLÉS DE DICK résistent le problème longtemps considéré par de nombreux et éminents médecins, à savoir: Comment éviter les nausées et le dégoût, souvent en avalant, que l'on connaît trop bien pour diminuer, sans détruire, les bons effets de plusieurs remèdes précieux.
Les Capsules Malls sont mises en Jolies boîtes d'étain en feuilles, trente dans chaque boîte, et sont les seules Capsules prescrites par les médecins.
Ces Capsules étaient les seules admises à la dernière Exposition DE PARIS.
Envoyez pour la Circulaire au No. 35 West Street, New-York.
VENDUS DANS TOUTES LES PHARMACIES.
Agents Généraux, 110 Route Street, New-York.
10 mai 1873.—

FUILLETON

NEULLY
SOUS
LA COMMUNE
(Du 18 Mars au 22 Mai 1871)
[PAR DES PROFESSEURS DE SAINTE-CROIX.]

L'ANNEE — ŒUVRE DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS, EN FAVEUR DES JEUNES FILLES PAUVRES, INFIRMES ET INCURABLES.

Suite.

La neuvième devait finir le 24 avril. Le lendemain, un armistice de quelques heures suspendit le feu pour l'évacuation de Neully. On s'empressa de sortir des caves pour respirer le grand air; les enfants s'amusaient à ramasser de tous côtés, parmi les débris, des biscuits et des éclats d'obus, dont on se proposait de faire une statue à saint Joseph, pour le remercier de sa protection.

Pendant, quelques membres de l'Internationale se présentèrent à l'Asile et offrirent leurs services pour faire entrer les jeunes incurables dans Paris. Ils font ressortir le danger d'un plus long séjour sous un feu dont rien ne faisait entrevoir la fin. Cette proposition pleine d'humanité, n'aurait mérité que des remerciements et des éloges, si ses auteurs n'avaient en recours qu'aux seuls moyens de la persuasion; mais ils se proposaient d'employer la force.

Le directeur de la maison hésitait sur le parti à prendre. D'un côté, il était manifestement dangereux de laisser plus longtemps à Neully. Combien de temps durerait le bombardement? Et s'il se prolongeait encore plusieurs jours et peut-être même plusieurs semaines, comment s'approvisionner pour nourrir tant de monde? D'autre part, des santés aussi délicates seraient-elles capables de supporter plus longtemps, sans graves détriement, le séjour des caves? Ces considérations étaient plus que suffisantes pour abandonner Neully. Mais, d'autre part, si l'on rentrait dans Paris, où aller? On passerait plus de cent enfants, dont plusieurs étaient sans parents, et dont les autres eussent été pour leur famille une charge insupportable. Comment et où transporter en quelques heures le mobilier d'une maison si considérable? Toutes ces questions étaient autant de difficultés insurmontables. Si la maison était évacuée, elle allait se trouver, comme tant d'autres, abandonnée à un pillage certain. Elle pouvait, d'un moment à l'autre, devenir la proie des flammes allumées par les obus et les bombes, sans qu'il eût personne pour éteindre l'incendie. Tous ces motifs déterminèrent le vénérable fondateur de l'établissement à y rester en s'abandonnant à la garde de Dieu et de sa Providence.

L'Internationale employa la violence et, malgré leurs supplications et leurs cris, arracha à leur Asile ces pauvres enfants, qui ne demandaient en pleurant qu'à rester avec leur Père bien-aimé. Je n'aurais pas de raconter cette scène déchirante; qu'il me suffise de dire que, trois fois, des enfants furent contraintes à monter en voiture, et, trois fois, elles en descendirent spontanément pour rentrer dans leur maison. Il fallut enfin céder à la force; la séparation fut faite, et celui que ces enfants appelaient leur bon Père, celui qui, depuis dix-huit ans, les avait élevés, par ses soins et l'affection qu'il leur avait prodigués, la place de leurs pères et de leurs mères, se vit arracher de leur sein, et leur dit volontiers la mort dans l'âme, son enfant bien-aimé, la consolation de sa vieillesse.

C'en est fait, le sacrifice est consommé. Le père s'incline sous le vain espoir de la Providence, sans la permission de laquelle rien n'arrive en ce monde. Le voilà seul, désormais dans cette grande maison avec deux parents, ses généreux auxiliaires dans son œuvre de dévouement et de miséricorde; un père, qui faisait l'office d'aumônier dans la maison, et trois serviteurs sont à ses côtés. Ce vénérable vieillard, d'une santé ébranlée, a voulu rester. Il a été l'instrument de Dieu pour édifier cette maison qu'il a nommée l'Œuvre de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, il regarde

comme un devoir sacré de veiller à sa conservation. Il devra continuer à passer les jours d'avril et de mai dans une cave malsaine, presque sans air, sans autre lumière que celle qui lui viendra par un soupirail ou par une lampe, sans aucun exercice physique. N'importe, le père, qui est l'homme de dévouement et de sacrifice, endure tout cela, il restera exposé à la mort pour ses chères enfants, qu'il espère revoir un jour, et pour soutenir son courage, il se rappellera les catacombes de l'Église persécutée. Que de fois ne l'avons-nous pas entendu s'écrier les larmes aux yeux: « Mes pauvres enfants, où sont-elles? Ont-elles du pain à manger? » Puis, élevant ses regards vers le ciel: « Mon Dieu! mon Dieu! que votre sainte volonté soit faite! »

Qu'étaient devenues les jeunes incurables depuis qu'elles avaient dû prendre le chemin de l'exil? Où dirigeaient-elles leurs pas? C'était la question qu'elles se posaient elles-mêmes, sans pouvoir la résoudre. Mais elles avaient confiance en Dieu, qu'on avait invoqué avec tant de ferveur. Le sort de la petite colonie ne devait être fixé qu'après une halte au palais de l'Industrie. On arrive; l'Inquiétude et l'émotion avaient fatigué ces enfants trop faibles pour supporter de si douloureuses secousses. Plusieurs étaient malades; les soins ne leur manquaient pas heureusement. Pour les autres, de bonnes paroles les rassurent. Leur gaieté reparait, et elles finissent par faire grand honneur au repas que les gardes nationales leur offrirent. C'étaient les plus jeunes, la troupe joyeuse des enfants, qui n'ien avait dit et consterna, mais aussi qu'un mot fait espérer et sourire. Les grandes, plus sérieuses, compréhensives mieux la fâcheuse position dans laquelle elles se trouvaient. Il leur tardait de connaître le nouveau logement qu'elles pourraient occuper. Tout se terminait enfin, toute irrésolution cessa. Il est décidé que les jeunes incurables se rendront, rue de Reilly, n° 101, chez les Dames de Sainte-Croix.

Cette détermination fut accueillie avec joie; on espérait de trouver dans la sainte demeure paix et protection. On y rencontra d'ailleurs une charité sans borne. C'est à Sainte-Croix que les chères enfants furent déposés dans les grands dortoirs et un des réfectoires de leurs pensionnaires. La vie se continua aussi régulièrement qu'auparavant et visitait lui-même ses bien-aimés infirmes. Toutefois de graves inquiétudes étaient au fond de toutes les âmes. Chacun craignait pour les siens; on partageait la tristesse générale, et la douleur était parfois si pénible qu'il fallait une confiance très-grande en la divine Providence pour la pouvoir supporter. Il était assez difficile à ces pauvres réfugiées d'arriver des nouvelles de l'extérieur, car elles étaient gardées très-étroitement par un poste de quarante fédérés.

Un jour, pourtant, une visite leur fut annoncée: c'était celle du premier magistrat de la Commune dans le faubourg Saint-Antoine, le citoyen Philippe, maire du XII^e arrondissement. Les enfants sont réunies, il est introduit:

« Jeunes citoyennes, leur dit-il, comment vous trouvez-vous dans votre nouvelle demeure? N'y êtes-vous pas beaucoup mieux que dans vos caves infectes? Et, sans attendre de réponse, il ajoute: « Jugez si l'on dit la vérité, quand on accuse les représentants de la Commune d'être des hommes sanguinaires, pillards, assassins, nous qui n'avons que le bon cœur de délivrer! Si nous ne l'avons pas fait plus tôt, jeunes citoyennes, c'est que les Versaillais ne nous laissent pas de répit. Ils disent des injures contre ceux qui sont les protecteurs de l'humanité, les régénérateurs de la France et du monde.

« Nous voulons vous rendre heureuses; écrivez à vos parents et à vos amis; je viens de donner l'ordre de vous laisser toute liberté sur ce point. Si vous avez quelques réclamations à faire, quelque plainte à porter, parlez, je suis là, moi, l'ami de la justice et du bon droit, qui ne vous demande pas de prière, qui ne vous conseille pas de lever les yeux en haut, comme pour trouver celui qui vous nomme l'Étre Suprême, mais qui vous dirait d'abaisser vos regards sur la terre, et vous y verrez vos bienfaiteurs, nous autres délégués et les citoyennes Sœurs qui vous gardent! »

Les enfants ne répondirent que par le silence à ce chaleureux discours du citoyen maire. L'admiration-elles? On peut en douter. Elles, si franches, si expansives d'ordinaire, se gardèrent bien d'exprimer leur sentiment sur ce point; elles sentaient que quelque chose de grave se passait. Leur contenance resta si naturelle que ce silence fut regardé comme une adhésion, une approbation. On se borna alors à leur demander si elles étaient reconnaissantes de ce qu'on avait fait pour elles. Les cris mille fois répétés de: Oui, merci, moule le maire, satisfirent pleinement cet envoyé de la Commune, qui les assura une fois de plus de sa protection toute particulière (1).

Pendant ce temps, que se passait-il à la maison de Neully? Depuis le départ des enfants, les jours et les nuits s'écoulaient dans la douleur et la prière, assez monotone jusqu'au 10 mai. Ce jour-là, tout à coup la maison est cernée par des fédérés. Une escouade de communeux, conduite par le nommé Vernet, commandant le 192^e bataillon du faubourg Saint-Antoine, se précipite dans la cave. Le chef de la troupe, pour colorer sa démarche, se plaint que des coups de feu sont partis de la maison, et se répand en injures contre les prêtres. Désarmés par la vue du vénérable vieillard, assis devant lui, il finit par lui dire: « Répondez-vous de toutes les personnes qui sont ici? — J'y réponds comme de moi-même. — Eh bien! donnez-moi, je ne dis pas votre parole de prêtre, je n'y crois pas, mais le parole d'homme... et si un seul coup de fusil part de la maison, je vous fais tous fusiller. »

Puis, la troupe procéda à la plus minutieuse perquisition, explorant tous les coins et recoins de la maison; joutant à la confession dans l'église, tenant les propos les plus infâmes et les obscènes, surtout à la vue de l'image de la très-Sainte Vierge.

Les communeux, dans leurs recherches, avaient flairé du vin et un petit tonneau d'eau de vie laissés à l'Asile par l'administration de l'ambulance. Il n'en fallait pas davantage pour les faire revenir; car toute maison pourvue de vin devait tôt ou tard être pillée par eux. N'avaient-ils pas droit, ces braves et honnêtes patriotes, à tout ce qui était de nature à enflammer leur courage? Et qui ne sait où s'inspirent leur patriotisme et à quelle source ils puisaient leur bravoure? Mais le service militaire déplaça le lendemain le bataillon réquisitionneur, qui fut dirigé sur un autre point, puis ramené dans Paris.

Il fut part de découvertes aux frères et aux amis? ou bien le même instinct les dirigeait-il tous? On ne sait, mais dix jours après, le citoyen Senier, capitaine au 174^e bataillon, se présente, accompagné d'un seul garde national. Il venait constater, disait-il, quelles personnes séjournaient encore dans la maison: deux prêtres, les deux cuisiniers du directeur et leur bonne, deux ouvriers et le concierge de l'établissement. Après avoir échangé quelques paroles, il se retire en disant: « A revoir, citoyens; au revoir, citoyennes. Cette formule allait se réaliser à la lettre. En effet, environ une demi-heure après, le capitaine Senier, escorté d'une troupe de communeux, munis de chaussettes avec bottines et d'un ton brutal: « Citoyens, citoyennes, je vous mets tous en état d'arrestation; vous allez suivre au quartier général. Malgré leurs protestations, force fut aux habitants de l'Asile de se rendre, par l'avenue du Roule, sous une grêle de balles et d'obus, jusqu'à la rue de la Mairie, de descendre ensuite la rue Péronnet jusqu'au n° 15. Là, se fit un interrogatoire très-sommaire, qui eut pour effet de faire évacuer la maison dans le plus bref délai; après quoi, les prisonniers furent ramenés par le

« Pendant le trajet, le silence d'un obus effraya nos braves communeux, qui se jetèrent à terre en criant: Couchez-vous! jouissant ainsi l'exemple au conseil. « Nous avons bien moins peur des obus que de vous, leur répondit le plus jeune des cousins du directeur de la Mairie. Le fusil d'un prêtre en soutane réveilla, dans des groupes de fédérés, des instincts sanguinaires. « Un curé! un curé! crie un communeux à son camarade, passe-moi ton chapelet que je le fusille! » D'autres vocifèrent: « Il faut le fusiller à l'eau bouillante! Le prêtre, sans rien répondre à ses cris de mort, pria, et se fut estimé trop heureux de verser son sang pour l'expiation de ses péchés, pour le salut de Paris et de la France, pour l'Église et la conversion de ses persécuteurs. La générale demoiselle, qui était à ses côtés, leur disait: « Attendez, votre tour viendra; je désire que vous trouviez plus de pitié que vous n'en avez pour nous. — De la pitié! de la pitié! ne parlez pas de pitié, répondit un communeux. »

Ainsi ramonés sous bonne escorte, les captifs rejoignirent le vénérable vieillard à qui son état de faiblesse n'avait pas permis de les accompagner, et qui était resté à la maison sous la garde de quatre hommes armés. Pendant qu'ils prenaient à la hâte quelques objets de première nécessité, les communeux, qui surveillaient tous leurs mouvements, tenaient des propos d'une brutalité et d'une impudence, répliquait: « Un peu moins que des animaux. » Bien que personne ne soit jugé dans sa propre cause, cependant, à en juger par sa conduite et ses actes, cette espèce d'animus parlant se rendait par faitement justice et estimait à sa juste valeur. Il avait abîmé la dignité humaine pour se ravaler au niveau de la bête. Quand il fallut monter l'escalier de la cave, un d'eux s'avança pour soutenir le vénérable prêtre. « Retirez-vous, lui dit avec une intrépidité étonnante la jeune cousine, vous n'êtes pas digne de le toucher! »

Le vénéré fondateur avait dit à ces monstres: « Mon ami, vous êtes jeune, vous avez l'avenir devant vous; ce que vous faites là, en ce moment, vous causera un jour des remords. — Des remords! des remords! reprit le communeux, il y a longtemps que tout cela est étouffé et n'existe plus! »

Les prisonniers de la Commune furent ramenés dans Paris par la porte Bercy, et les deux prêtres, en voiture découverte, furent ramenés à leur dernière demeure. Un garde national s'approche de l'un d'eux et lui dit: « Vous ne connaissez donc pas la nouvelle loi? Les dames passeront, mais vous, messieurs, vous ne passerez pas. » Ils passeront néanmoins, grâce à un brave homme qui fut avancé la voiture.

Cependant, les communeux, au nombre de deux cents, avaient envahi l'Asile évacué, après avoir pratiqué, au fond du jardin, une large brèche à un mur de séparation. Ils fouillèrent la maison de la cave au grenier, enfoncèrent et brisèrent les meubles fermés, mettaient tout sens dessus dessous, se parent de tout ce qui leur convint, commencent par les bouteilles de vin qu'ils font passer, en formant la chaîne, à la maison qui leur sert de repaire. Ils vont au plus pressé, se réservant sans doute de piller le reste plus tard; mais communeux propose et Dieu dispose. Ce jour-là même, samedi 20 mai, vingt-quatre heures avant l'entrée de l'armée Versaillaise dans Paris, ils mirent si bien en pratique la doctrine que l'homme n'est qu'un animal, un peu moins qu'un animal, qu'il y avait fait de trop copieuses libations de vin et d'eau-de-vie, ils s'enivrèrent à rouler, laissant à la trace immommes de la plus capuleuse orgie. Ils se mirent dans l'impossibilité de rien faire le dimanche suivant, quoi qu'ils se proposassent de porter à la barricade de la rue de la Mairie le mobilier de l'Asile des Incurables et ce lui de l'Institution Sainte-Croix. Le jour suivant, lundi 22 mai, dès le matin, l'apparition de quelques soldats versaillais jeta la panique chez ces communeux, qui coururent à toutes jambes vers les portes de Courcelles et de Clugny.

Quelques jours après, la Commune n'existait plus et les exilés purent rentrer dans leurs foyers. Avec quelle impatience les jeunes incurables attendaient ce jour, objet de leurs plus ardent prières! Avec quel empressement elles revinrent à leur cher Asile, où leur bon Père était déjà rentré pour leur préparer un gîte au milieu des ruines! Mais avec quel douloureux émotion elles virent de loin le toit enfoncé et la façade ravagée par les projectiles! Puis, quand elles pénétrèrent à l'intérieur, quoique déjà en partie réparé, elles purent apercevoir au moins la trace des larges tours faites par les obus dans les murs, les cloisons et les plafonds. La guerre n'avait rien respecté.

« O charité, qui as élevé cette maison, tu ne permets pas qu'elle tombe. Des âmes généreuses s'uniront à celles qui l'ont soutenue jusqu'à présent, pour te donner un splendide renouvellement. Marie et Joseph, qui sont les protecteurs tout-puissants et qui l'ont préservée d'une ruine complète, te relèveront avec un amour et un empressement chaque jour le nombre de ces pauvres enfants que tu abries avec tant de tendresse! »

A continuer.

LE MANIFESTE DE M. DE CHAMBORD.

Salzburg, 27 Oct. 1873.

J'ai conservé, monsieur, de votre visite à Salzburg, un si bon souvenir, j'ai conçu pour votre noble caractère une si profonde estime, que je n'aurais pas à m'adresser spécialement à vous, comme vous êtes venu me voir, mais seulement votre moi.

Vous m'avez entretenu, durant de longues heures, des destinées de notre chère et bien-aimée patrie, et je sais qu'au retour, vous avez prononcé, au milieu de vos collègues, des paroles qui vous valaient tout d'abord la reconnaissance. Je vous remercie d'avoir si bien compris les angoisses de mon âme, et d'avoir rien caché de l'inébranlable fermeté de mes résolutions.

Après ne me suis-je point ému quand l'opinion publique, emportée par un courant que je déplore, a prétendu que je consentais enfin à devenir le roi légitime de la Révolution. J'avais pour garant le témoignage d'un homme de cœur, et j'ai voulu garder le silence, tant qu'on ne me ferait pas à faire appel à votre loyauté.

Mais, puisque, malgré vos efforts, les malentendus s'accroissent, cherchant à rendre obscure ma position à cet égard, je dois tout à la vérité et à moi-même; je puis être méconnaissable, mais je rendrai hommage à ma sincérité, parce que je sais que je ne le tromperai jamais.

On me demande aujourd'hui le sacrifice de mon honneur. On veut que je réponde? Sinon que je ne paraisse rien, que je ne retranche rien de mes précédentes déclarations? Les prétentions de la veille me donnent à mesurée des exigences du lendemain, et je ne puis consentir à inaugurer un règne réparateur et fort par un acte de faiblesse.

Il est de mode, vous le savez, d'opposer à la fermeté d'Henri V l'habileté d'Henri IV. La violence amène ce que je porte à mes sujets, disant il souvent, me rend tout possible et honorable.

Je prétends, sur ce point, ne lui céder en rien, mais je voudrais bien savoir quelle leçon se fut attiré l'imprudent assés osé pour lui persuader de renier l'honneur d'Henri V. On vous attendez, Monsieur, à la province qui l'a vu naître, et vous serrez comme moi, d'ailleurs, et vous serez témoin de son caractère et de sa fermeté.

On m'accuse de ne pas tenir en assez haute estime la valeur de nos soldats, et cela au moment où je m'inspire qu'à leur courage tout ce que j'ai de plus cher. On oublie donc que l'honneur est le patrimoine commun de la Maison de Bourbon et de l'armée française, et que, sur ce terrain-là, on ne peut manquer de s'entendre!

Non, je ne méconnais aucune des gloires de ma Patrie, et Dieu seul, au fond de mon cœur, a vu couler mes larmes de reconnaissance toutes les fois que, dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, les enfants de la France se sont montrés dignes d'elle.

Mais nous avons ensemble une grande œuvre à accomplir.

Je suis prêt, tout prêt à l'entreprendre quand on le voudra, dès demain, dès ce soir, dès ce moment. C'est pourquoi je vous remercie tout entier ce que je suis. Amsterdamm aujourd'hui, je serais impuissant demain.

Il ne s'agit de rien moins que de reconstituer sur ses bases naturelles une société profondément troublée, d'assurer avec énergie le régime de la loi, de faire renaitre la prospérité au delà, de contracter un dehors des alliances durables, et surtout de ne pas craindre d'employer la force au service de l'ordre et de la justice.

On parle de conditions; m'en a-t-il posé, ce jeune prince, dont j'ai ressenti à l'avance tant de bonheur la loyauté et qui, n'écouterait que son patriotisme,

même chemin et avec les mêmes dangers.

Pendant le trajet, le silence d'un obus effraya nos braves communeux, qui se jetèrent à terre en criant: Couchez-vous! jouissant ainsi l'exemple au conseil. « Nous avons bien moins peur des obus que de vous, leur répondit le plus jeune des cousins du directeur de la Mairie. Le fusil d'un prêtre en soutane réveilla, dans des groupes de fédérés, des instincts sanguinaires. « Un curé! un curé! crie un communeux à son camarade, passe-moi ton chapelet que je le fusille! » D'autres vocifèrent: « Il faut le fusiller à l'eau bouillante! Le prêtre, sans rien répondre à ses cris de mort, pria, et se fut estimé trop heureux de verser son sang pour l'expiation de ses péchés, pour le salut de Paris et de la France, pour l'Église et la conversion de ses persécuteurs. La générale demoiselle, qui était à ses côtés, leur disait: « Attendez, votre tour viendra; je désire que vous trouviez plus de pitié que vous n'en avez pour nous. — De la pitié! de la pitié! ne parlez pas de pitié, répondit un communeux. »

Ainsi ramonés sous bonne escorte, les captifs rejoignirent le vénérable vieillard à qui son état de faiblesse n'avait pas permis de les accompagner, et qui était resté à la maison sous la garde de quatre hommes armés. Pendant qu'ils prenaient à la hâte quelques objets de première nécessité, les communeux, qui surveillaient tous leurs mouvements, tenaient des propos d'une brutalité et d'une impudence, répliquait: « Un peu moins que des animaux. » Bien que personne ne soit jugé dans sa propre cause, cependant, à en juger par sa conduite et ses actes, cette espèce d'animus parlant se rendait par faitement justice et estimait à sa juste valeur. Il avait abîmé la dignité humaine pour se ravaler au niveau de la bête. Quand il fallut monter l'escalier de la cave, un d'eux s'avança pour soutenir le vénérable prêtre. « Retirez-vous, lui dit avec une intrépidité étonnante la jeune cousine, vous n'êtes pas digne de le toucher! »

Le vénéré fondateur avait dit à ces monstres: « Mon ami, vous êtes jeune, vous avez l'avenir devant vous; ce que vous faites là, en ce moment, vous causera un jour des remords. — Des remords! des remords! reprit le communeux, il y a longtemps que tout cela est étouffé et n'existe plus! »

Les prisonniers de la Commune furent ramenés dans Paris par la porte Bercy, et les deux prêtres, en voiture découverte, furent ramenés à leur dernière demeure. Un garde national s'approche de l'un d'eux et lui dit: « Vous ne connaissez donc pas la nouvelle loi? Les dames passeront, mais vous, messieurs, vous ne passerez pas. » Ils passeront néanmoins, grâce à un brave homme qui fut avancé la voiture.

Cependant, les communeux, au nombre de deux cents, avaient envahi l'Asile évacué, après avoir pratiqué, au fond du jardin, une large brèche à un mur de séparation. Ils fouillèrent la maison de la cave au grenier, enfoncèrent et brisèrent les meubles fermés, mettaient tout sens dessus dessous, se parent de tout ce qui leur convint, commencent par les bouteilles de vin qu'ils font passer, en formant la chaîne, à la maison qui leur sert de repaire. Ils vont au plus pressé, se réservant sans doute de piller le reste plus tard; mais communeux propose et Dieu dispose. Ce jour-là même, samedi 20 mai, vingt-quatre heures avant l'entrée de l'armée Versaillaise dans Paris, ils mirent si bien en pratique la doctrine que l'homme n'est qu'un animal, un peu moins qu'un animal, qu'il y avait fait de trop copieuses libations de vin et d'eau-de-vie, ils s'enivrèrent à rouler, laissant à la trace immommes de la plus capuleuse orgie. Ils se mirent dans l'impossibilité de rien faire le dimanche suivant, quoi qu'ils se proposassent de porter à la barricade de la rue de la Mairie le mobilier de l'Asile des Incurables et ce lui de l'Institution Sainte-Croix. Le jour suivant, lundi 22 mai, dès le matin, l'apparition de quelques soldats versaillais jeta la panique chez ces communeux, qui coururent à toutes jambes vers les portes de Courcelles et de Clugny.

Quelques jours après, la Commune n'existait plus et les exilés purent rentrer dans leurs foyers. Avec quelle impatience les jeunes incurables attendaient ce jour, objet de leurs plus ardent prières! Avec quel empressement elles revinrent à leur cher Asile, où leur bon Père était déjà rentré pour leur préparer un gîte au milieu des ruines! Mais avec quel douloureux émotion elles virent de loin le toit enfoncé et la façade ravagée par les projectiles! Puis, quand elles pénétrèrent à l'intérieur, quoique déjà en partie réparé, elles purent apercevoir au moins la trace des larges tours faites par les obus dans les murs, les cloisons et les plafonds. La guerre n'avait rien respecté.

« O charité, qui as élevé cette maison, tu ne permets pas qu'elle tombe. Des âmes généreuses s'uniront à celles qui l'ont soutenue jusqu'à présent, pour te donner un splendide renouvellement. Marie et Joseph, qui sont les protecteurs tout-puissants et qui l'ont préservée d'une ruine complète, te relèveront avec un amour et un empressement chaque jour le nombre de ces pauvres enfants que tu abries avec tant de tendresse! »

A continuer.

LE MANIFESTE DE M. DE CHAMBORD.

Salzburg, 27 Oct. 1873.

J'ai conservé, monsieur, de votre visite à Salzburg, un si bon souvenir, j'ai conçu pour votre noble caractère une si profonde estime, que je n'aurais pas à m'adresser spécialement à vous, comme vous êtes venu me voir, mais seulement votre moi.

Vous m'avez entretenu, durant de longues heures, des destinées de notre chère et bien-aimée patrie, et je sais qu'au retour, vous avez prononcé, au milieu de vos collègues, des paroles qui

time, venait spontanément à moi, m'apportant un nom de tout les siens assurances de paix, de dévouement et de reconnaissance ?

On veut des garanties; en a-t-on demandé à ce Bayard des temps modernes, dans cette nuit mémorable du 24 mai, où l'on imposait à sa modestie la glorieuse mission de calmer son pays par une de ces paroles d'honneur, homme et de soldat qui rassurent les bons et font trembler les méchants ?

Je n'ai pas, c'est vrai, porté comme lui l'épée de la France sur vingt champs de bataille, mais j'ai conservé intact, pendant quarante-trois ans, le dépôt sacré de nos traditions et de nos libertés. J'ai donc le droit de compter sur la même confiance et je dois inspirer la même sécurité.

Ma personne n'est rien; mon principe est tout. La France verra la fin de ses épreuves quand elle voudra le comprendre. De suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela.

Vous pouvez beaucoup, Monsieur, pour dissiper les malentendus et arrêter les défaillances à l'heure de la lutte. Vos consolantes paroles, en quittant Saint-Louis, sont sans cesse présentes à mon esprit. La France ne peut pas périr, car le Christ aime encore ses Français, et lorsque Dieu a résolu de sauver un peuple, il veille à ce que le sceptre de la Justice ne soit remis qu'en des mains assez fermes pour le porter.

HENRI.

Les Abonnements au Moniteur Acadien sont de six mois de six mois, et sont payables d'avance. Chaque abonné recevra, avant l'expiration de son abonnement, un compte pour les six mois suivants. Le non-paiement de son abonnement, ne l'empêchera pas de recevoir le journal, mais il devra payer, en outre, le montant de son abonnement, et celui de son compte. Les abonnements en France, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Grèce, en Turquie, en Russie, en Chine, en Japon, en Indes, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique, en Amérique, en Océanie, sont payés par mandat postal.

LE MONITEUR ACADIEN.

JEUDI, 4 DÉCEMBRE 1873.

UN AUTRE PRÊTRE EMPRISONNÉ POUR LA TAXE SCOLAIRE.

Le fanatisme ne paraît pas devoir baisser la tête, quoiqu'on en dise. C'est encore à St-Jean que la rage de nos persécuteurs vient d'éclater d'un ton si laide nemi.

Lundi après-midi, le Révérend Messire W. Chapman, de l'évêché, passait sur la rue Prince William, lorsque le comestible Hapck, mandat d'arrestation en mains, et sur son refus de payer la taxe scolaire, le somma de le suivre à la prison, d'où, après quelque temps d'incarcération, Messire Chapman ne put sortir qu'en payant le montant du compte.

Pas plus que dans le cas du Révérend Messire Michaud, c'est le dernier, ou à peu près des mesures pour trouver et saisir la propriété de Messire Chapman, comme le veut la loi.

Quand donc finira le règne de l'oppression pour les catholiques du Nouveau Brunswick.

RÉGLÉ PAR ACCLAMATION.

Comme nous le prévoyions dans notre dernier numéro, l'Hon. A. J. Smith, le Ministre de la Marine et des Pêcheries sous l'administration McKenzie, a été réélu par acclamation vendredi dernier.

Un assez bon nombre d'électeurs, d'ailleurs, ont été rendus à Dorchester pour la circonstance. Des circonstances inattendues ne nous ont pas permis d'y aller; nous devons à l'obligance d'un ami quelques notes que nous utilisons.

Les procédés d'usage à l'ouverture de la Cour étant terminés, l'Hon. M. Smith monta sur l'estrade, au milieu des honneurs, félicitations de l'assistance et débuta en remerciant les électeurs de Westmorland de l'appui cordial et constant qu'il en a reçu depuis son entrée dans la vie publique. Voyant que le gouvernement était bien disposé envers les Provinces Maritimes, il lui a accordé son appui dans les dernières années, mais quand l'affaire du Pacifique vint sur le tapis et quand le gouvernement outragea les privilèges du Parlement et le plus sacré des droits populaires, il crut de son devoir de protester et de sauvegarder l'honneur du pays et de ses constitués.

L'attitude énergique du Parlement détermina la résignation du gouvernement et il est heureux qu'il en ait été ainsi. C'est une garantie que l'opinion publique ne peut être méprisée longtemps avant de triompher. Appelé à former le cabinet, M. McKenzie se laissa aller à des propos de cette nature. Quant à lui-même, si peut-être dire qu'il a déjà refusé la place de Directeur, Gouverneur, et même la place de M. Tilley dans le cabinet qu'il voulait quitter pour prendre le fauteuil gubernatorial de cette province.

Le discours de M. Smith dura plus de deux heures et fut fréquemment applaudi.

SU SPÉCT.

Si la dépêche suivante ne dit que la vérité, le cabinet de M. McKenzie débute mal dans sa politique d'immigration.

Ottawa, 25 novembre. Parmi les pensionnaires de l'Hotel Russell, se trouve M. Lamothe, agent d'immigration pour l'Alsace et la Lorraine. Parti d'Ottawa, durant l'existence de l'ex-ministre, pour Manitoba où on lui conseillait de choisir l'emploi d'agent d'immigration pour l'Alsace et la Lorraine.

Il s'est déterminé sur son choix. Il a refusé les offres avantageuses du Gouverneur de Minnesota, qui l'engageait à fixer ses compatriotes en cet endroit et à respecter ses paroles vis-à-vis du gouvernement américain. Mais l'Hon. M. Letellier de St. Just, loin de ratifier ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, a même insulté M. Lamothe en exprimant un doute sur la capacité et l'honnêteté des Alsaciens-Lorrains. L'agent français s'est alors adressé au Gouverneur de Minnesota qui a accepté ses offres. Ainsi, grâce aux grâces, nous perdons une magnifique occasion de coloniser Manitoba.

Nous avons vu dans quelque dépêche que M. St. Just n'a pas bien reçu M. Lamothe parce qu'il voulait envoyer un agent en Alsace et en Lorraine et ainsi caser un de ses partisans. Cet agent, qui a été nommé par le Gouverneur de Minnesota, est M. Paul de Cazes, autrefois conservateur, alors qu'il a rédigé le Message de Joliette puis collaboré au Courrier de St. Hyacinthe, mais depuis quelques années passé armée et bagages au camp royal, dont il a rédigé plusieurs organes, comme agent d'immigration de la Puissance en Alsace et en Lorraine.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que les explications que ne manquera pas donner les organes du cabinet signifient la mauvaise impression créée par le refus du Ministre de l'Immigration, qui fait perdre à la Puissance un noyau de précieux colons.

BON A SAVOIR.

L'Hon. Ministre de la Marine et des Pêcheries occupe une place préminente dans le Cabinet McKenzie et ses déclarations ont en conséquence une valeur que l'on ne saurait méconnaître. Interrogé par un rapporteur, l'Hon. M. Smith a dit qu'il n'entrerait pas dans la politique du nouveau gouvernement d'inaugurer un système de démission dans le service public. Après sa mort, l'ex-gouvernement a fait de nombreuses nominations et augmenté le salaire d'autres employés. On a ainsi augmenté de \$60,000 par année les dépenses d'un seul département. Le nouveau gouvernement a annulé environ 400 nominations et en prendra d'autres sous considération. Il agira évidemment en réduisant les nominations de son prédécesseur. M. Smith est opposé à la destitution des employés qui n'étaient pas de violents partisans.

Bien que la question n'ait pas encore été discutée dans le cabinet, M. Smith pense que le Canal de la Baie sera construit et que le terminus sud sera au Lac.

M. Smith s'est aussi déclaré fortement en faveur d'une ligne de chemin de fer au Cap Tourmentine. Il pense que le gouvernement local devra aider à la construction de cette voie. Les députés de l'Île du Prince-Edouard sont favorables à l'entreprise.

L'HIVER.

Comme l'a dit le poète, le grésil commence à bondir sur les côtes et l'hiver laisse battre dans les airs sa robe de frimas. L'hiver, c'est le temps rapide et joyeux pour le riche, le temps triste et long pour le pauvre, c'est le temps de repos pour l'ouvrier et le labourer. Mais ce ne doit pas être un temps perdu, et aussi nos intelligents lecteurs n'ont pas costume de perdre les brèves journées d'hiver, mais employant les uns bien les longues veillées dont nous jouissons dans ces temps-ci ? Que doit faire un cultivateur l'hiver ?

Préparer son bois de chauffage, tandis que la ménagère économise la laine et le lin, c'est bien. Mais ensuite ? C'est l'hiver que le cultivateur vend ordinairement les produits de sa ferme. Si ses produits atteignent les hauts prix du marché par leur supériorité, il doit s'encourager et tâcher, à force de nouveaux soins, d'ajouter à ses produits un nouveau degré de bonté. Si ses produits restent dans les bas prix du marché, il doit en rechercher la cause et prendre les moyens de l'éviter une autre année.

C'est l'hiver que le fermier doit confectionner ses instruments aratoires, les réparer, les améliorer, faire ses voitures de transport, s'il en a l'habitude, ainsi que les chaussures de sa famille, et préparer les grains de semence, surtout, lorsque pour avoir quelques produits tout-à-fait supérieurs, on choisit à la main les grains de semence. En un mot l'hiver, le fermier doit préparer son attirail de guerre de manière à pouvoir saisir les premiers beaux jours du printemps et à ne pas retarder d'un seul moment quand la dure période des travaux de l'été ne laissera pas un jour oisif.

Mais c'est l'hiver que le fermier devrait faire une œuvre de haute importance et qui malheureusement n'est faite que bien rarement. Nous voulons parler de l'examen de ses comptes, de repasser les dépenses et les profits de l'année. C'est là le grand secret de faire honneur à ses affaires. Que d'habitués se ruinent par cette folle insouciance. On dépense, on achète, on emprunte, sans y faire attention, on ouvre les yeux qu'après la ruine on se rend compte de ce qu'on a fait. L'hiver, nos habitants font beaucoup d'argent avec les propriétaires des moulins, puis, croyant que cet argent est une mine inépuisable, ils achètent un magasin voisin, jusqu'à ce qu'on finisse par trouver leurs comptes. Enfin, c'est pendant les soirées d'hiver que ceux qui ont le bonheur de fréquenter les écoles, doivent pratiquer ce qu'ils ont appris et ainsi bien profiter l'argent qu'on a déboursé pour leur éducation. Tandis que les autres membres de la famille sont occupés, chacun à son ouvrage, qu'on fasse quelque lecture instructive ou amusante, qu'il se livre à des calculs, à des réglemens de compte. Oh ! que profiterait un hiver ainsi employé. Le Fermier en retirerait autant d'avantages que de la récolte même de l'automne et nos campagnes jouiraient d'une bien plus grande aisance.

Le Solitaire.

On sait déjà que le parti monarchique n'a pu s'entendre pour placer Henri V sur le trône de France. C'est ébahir à l'Univers les lignes suivantes :

C'est un singulier spectacle, dit-il, que celui d'une nation ne pouvant pas se donner un gouvernement. Cette impossibilité vient chez nous de la division des partis, ou pour mieux dire, des esprits. On ne veut ni de la monarchie, ni de la République, ni de la dictature; on ne sent même pas sur le caractère et la durée des pouvoirs à donner à l'homme qui tiendra lieu d'un gouvernement. Le désarroi est extrême. La France ne s'est jamais trouvée dans une pire condition; il semble que nous arrivions au dernier terme de la décadence, qui vient fatalement pour les peuples lorsque le pouvoir lui-même tombe en désuétude.

Un seul gouvernement pouvait relever la France, on n'en a pas vu. Il faut maintenant pourvoir sans retard à son salut commun. Ne discutons pas tant. A quoi bon chercher à ce gouvernement de détresse une forme savante ? Pourquoi prétendre lui assurer, par le titre et par la durée, un caractère qu'il n'a point, qu'il ne peut avoir ? Ce sont là matières à discussion, et nous péririons. Le gouvernement qui doit présider à la crise actuelle n'est qu'un expédient; encore faut-il savoir en user. Les dix ans, le titre de président de la République, sur lesquels on se dispute à l'Assemblée, sont de trop. Si le maréchal de MacMahon est l'homme nécessaire, qu'on lui remette les pouvoirs sans autre terme que celui de la crise et sans autre condition que celle du salut public. Pendant que la droite a encore la majorité, elle devrait se hâter, laisser à toutes les formules constitutionnelles et conférer tout simplement le pouvoir à celui qui parait le plus capable de l'exercer. Après, elle se raviserait, et s'il en est temps encore, elle fera mieux.

Nous péririons; le voit-on assez ? La moitié de la France conspire contre l'autre. C'est un état d'anarchie absolue. La société est divisée en deux parties opposées qui se tiennent l'une sur l'offensive, l'autre sur la défensive. Nous sommes en pleine guerre civile latente.

On discute sur les conditions du gouvernement. Il est encore question de libertés et de garanties constitutionnelles; on s'occupe de la durée de l'étendue, comme si l'on avait la prétention de constituer un gouvernement régulier et durable. Allons donc au plus vite, au plus simple. Assez de parlementarisme. Demain, la majorité peut être changée. Réservez l'avenir, assurez seulement le moment présent. Que MacMahon soit dictateur d'un jour, avec l'espoir d'un lendemain meilleur. Il nous faut un gouvernement de police qui maintienne l'ordre, empêche le vol et l'assassinat; c'est le seul qui convienne à un pays comme le nôtre, où la fortune et la vie de tous sont en danger immédiat; c'est aussi le seul que nous méritons. Nous n'avons pas voulu d'un commissaire de police pour nous gouverner.

La Droite a cependant fini par reprendre courage et s'est ralliée autour de MacMahon, mais elle s'est encore divisée sur la question de savoir quel terme on devrait assigner à la prolongation de ses pouvoirs; les uns voulaient dix ans, les autres sept, et les monarchistes les plus avancés une période illimitée devant durer jusqu'à ce que favorables les plans de restauration monarchique.

Le Nord a parlé dans les termes suivants de la ligne de conduite à suivre :

Le pouvoir, en ce moment, n'est pas facile à porter; le maréchal accepte cette lourde tâche; il faut lui en savoir gré et ne pas lui rendre le besoin de partir par la suite. C'est de savoir exactement ce qu'il lui donne et ce qu'il attend de lui. Cette majorité se compose de la Droite, qui n'ayant pu faire immédiatement la monarchie, se résigne au provisoire, et de la Gauche modérée, qui, n'ayant pas de parti pris sur la forme du gouvernement, est désireuse de voir se réaliser sans la droite possible aujourd'hui, consent également à ajourner ses résolutions ou ses espérances. Les uns et les autres s'accordent en ce qu'ils veulent bâtir que sur un terrain solide, et qu'ils tiennent au maintien de l'ordre pendant les deux jours, la situation actuelle ne peut donc être que transitoire; en France où les gouvernements définitifs ne durent que dix huit ans, les gouvernements provisoires ne sauraient avoir une longue existence.

Si le gouvernement accepte franchement le rôle de précurseur d'un régime plus stable, il sera chèrement soutenu. La Droite lui demeure fidèle, la Gauche modérée elle-même trouvera son compte à ne point combattre. Ses lois et ses projets passeront, et qu'il s'agit de semer au tour de lui du désordre, et la majorité se brisera au plus petit choc, comme un assemblage mal collé.

On a trop insisté dans la presse sur la prétendue défaite du parti monarchique. Il n'est ni affaibli ni découragé, puisqu'il n'a pas été vaincu. Il n'a pas même été vaincu. La monarchie reste la salut de la France; elle n'a pas d'autre moyen d'être perdue que de laisser le roi, qui lui rapportera un précepte d'autorité intacte et stable. Qu'y a-t-il donc de si grave ? Une échéance, un ajournement qui ne sera que de quelques années, que les autres disent de quelques jours, a été apporté à nos espérances. Voilà toute la question; politique, et le peuple lui-même ne la voit pas autrement.

Don't vient donc cet abattement de la presse ? Les Français sont comblés de bien-être, de prospérité, de bonheur. La porte s'en est ouverte pour laisser passer le roi, qui allait vaincre, et tout le monde a cru toucher à la délivrance. Puis la porte s'est brusquement fermée. De là ces instants de découragement. Les uns ont cru que le roi, qui n'a pu être élu, n'est que le roi qui n'a pu être élu. On a voulu passer quand même, et nous sommes de ce nombre, on peut se casser la tête au mur, mais à l'extérieur, que la porte se rouvrit ou quel que événement inattendu, il brèche dans la muraille. Dieu lui-même a pu venir à son secours. On a voulu prolonger le commandement, car la bataille continue, et l'on demande à Dieu de faire rendre l'occasion et d'envoyer à eux hommes la sagesse d'en profiter.

TEMOIGNAGE.—Nous voyons par les journaux de Miramichi que les principaux citoyens du Comté de Northumberland font des démarches pour offrir à l'Hon. M. Mitchell un témoignage de reconnaissance des services qu'il a rendus au pays et au comté. Nous n'avons pas de nouvelles de ce côté. D'après Newcastle seul, on avait déjà collecté \$800; et la liste de souscription, était encore ouverte. Cette démarche est des plus honorables et pour ceux qui la font et pour l'homme d'Etat qui en est l'objet.

DÉSASTRE DU "ROBERT LOWE".—Une dépêche de Placentia, Terre-Neuve, datée du 23, dit ce qui suit: Le steamer anglo-américain Robert Lowe après avoir relié L'Annapolis et Placentia, par la cabine, a laissé cette dernière place le 19 du courant, à 4 heures P. M. pour St. Jean. A 4 heures A. M. le 20, le temps devint un bruyant et un fort vent de sud-ouest s'éleva. Le bâtiment frappa fortement de St. Schob et, en quelques minutes, il s'emplit d'eau et sombra vite qu'il fut impossible de mettre les life-boats à flot. Trois autres chaloupes, contenant 20 personnes, ont pu se détacher de l'épave et sont demeurés à la surface. Le capitaine Tidmarsh, qui était sur le pont au moment du désastre, a gardé son sang froid et a commandé de détacher les chaloupes, etc. et il a péri avec son bâtiment. Vingt personnes ont péri et vingt ont été sauvées.

Impressions de toutes sortes exécutées à nos Presses à vapeur. On ne peut pas dire que le journal soit un ouvrage de premier ordre, mais il est intéressant et instructif.

Nouvelles Télégraphiques.

New-York, 26.—Le correspondant du Herald à Washington contredit ce matin la nouvelle que le gouvernement avait fait suspendre les travaux dans les chantiers de construction. On fait tous les efforts possibles pour se préparer à la guerre avec l'Espagne; hier soir, le secrétaire de la marine a reçu des informations qui lui ont fait hâter les travaux de son département.

D'un autre côté le Times, dans un article éditorial, laisse entendre qu'il est presque autorisé de dire que les négociations avec l'Espagne ne sont pas de nature à faire craindre une rupture entre les deux gouvernements.

Il paraît, dit le Times, que le gouvernement espagnol s'est déclaré prêt à remettre le Virginius au gouvernement américain, et mettre en liberté les prisonniers encore vivants, en un mot à se rendre aux demandes du gouvernement des Etats-Unis.

Londres, 26.—Des dépêches ont été reçues dernièrement du général Woosely, commandant de l'expédition envoyée contre les ashanthees. Ces dépêches mandent que les ashanthees battent toujours en retraite, mais, bien qu'ils ne soient qu'à une faible distance des anglais, ces derniers ne peuvent pas leur livrer bataille à cause de la lâcheté de leurs alliés, qui sont les natifs du pays et servent plutôt à retarder qu'à avancer l'expédition.

Le Times de ce matin espère que l'affaire du Virginius pourra se régler amicalement. Le Daily News dit que l'ultimatum du gouvernement des Etats-Unis paraîtrait contenir une déclaration de guerre.

San Francisco, 26.—Le jury a rendu un verdict de coupable, dans l'affaire de Frank Harris, contre-maître du navire Sunrise, accusé de cruauté envers l'équipage de ce vaisseau.

New-York, 26.—L'anniversaire du massacre des étudiants en médecine de l'Université de la Havane, massacre qui a eu lieu il y a trois ans, sera observé demain, comme jour de grand deuil dans l'église de Santiago de Cuba. Il y aura aussi des cérémonies funèbres à l'occasion du massacre des hommes de l'équipage du Virginius.

Chicago, 26.—Le général Sheridan est parti hier soir pour Washington par le train de 10 heures.

On croit que son voyage est motivé par des affaires militaires, affaires dont l'on veut s'occuper au cas où il y aurait une guerre avec l'Espagne. Cette guerre se déclarerait, le général serait le commandant en chef des troupes américaines.

Washington, 26.—La commission du budget général des terres a donné information que les explorations seraient poussées jusqu'au delà de San Juan et des autres lieux sur la ligne de nos frontières Nord-Ouest, qui, dernièrement, ont donné lieu à quelques difficultés entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Washington, 26.—Des ordres ont été donnés pour remplir les cadres de l'armée navale. Il est rumored que les cercles bien informés, que l'amiral Porter commanderait l'escadre des Indes Occidentales.

Havane, 26.—Une communication envoyée par le ministre des colonies espagnol au gouvernement de l'Île, à la date du 24, a été publiée aujourd'hui dans la Gazette officielle. En voici la substance :

Le gouvernement de la République a résolu de faire observer fidèlement les arrangements conclus entre l'Espagne et les nations étrangères. Desirant éviter tout motif de réclamations de certaines nations, et mis par certaines nations qui ont forcé le conseil des ministres d'envoyer au prédécesseur de Votre Excellence son télégramme du 15 septembre dernier, ce même conseil a décidé que vous deviez donner des ordres sévères pour qu'on se conformât immédiatement aux instructions du ministre placé sous mes soins et que vous deviez faire en sorte que les biens des citoyens étrangers n'étaient pas l'administration, leur fussent rendus, s'ils les réclamaient avec droit.

Washington, 26.—Il paraît que les rapports concernant un prétendu arrangement entre l'Espagne et les Etats-Unis, sont prématurés. On sait que notre gouvernement a envoyé à celui d'Espagne, des protestations contre l'exécution sommaire d'un grand nombre des hommes de l'équipage du Virginius qui était sous la protection du drapeau espagnol, malgré les efforts de notre vice-consul pour faire retarder cette sentence. La conduite du commandant du vaisseau de guerre espagnol est celle des autorités non-seulement à la loi internationale, mais encore aux rapports qui de nations civilisées existent entre les Etats-Unis et l'Espagne.

Glasgow, 26.—Le petit bateau baleinier Ravenscar a pris à son bord avec les quelques hommes qui le montaient, sera conservé comme objet curieux.

Le navire Clyde, qui, dit-on, fait naufrage sur les côtes d'Irlande, est le voilier Clyde qui est parti de St. Jean, Nouveau-Brunswick; dix hommes de l'équipage se sont noyés.

Le Journal Iguilad.

Le journal Iguilad approuve l'exécution de l'équipage du Virginius et cite comme précédent la circonscription lancée par le gouvernement américain pendant la guerre de sécession, document déclarant pirates les croiseurs confédérés.

Londres, 26.—Une dépêche de Madrid mande que l'escadre de l'Almagro du Nord était, mardi dernier, formé en ligne de bataille devant Carthagène. Les allemands ont pris cette position pour forcer les insurgés à rendre 25,000 pesetas qu'ils ont extorqués à des soldats de Guil'anne résidant en cette ville. Si les insurgés avaient refusé de faire justice à la dette, des allemands, ces derniers auraient bombardé la ville, mais les révolutionnaires ont tout payé.

Paris, 26.—Au procès Lazaine, au jour d'aujourd'hui, M. Rouher a rendu témoignage au sujet des négociations entamées par l'impératrice Eugénie dans le but de sauver l'armée du Rhin et d'éviter tout empiètement sur le territoire.

Madrid, 26.—La situation est critique. Le 19 le général Siques a reçu ordre du Président Grant de présenter le formal ultimatum au Président Castelar, demandant une prompt et complète réparation de l'insulte faite au drapeau américain, remise au gouvernement américain du Virginius, élargissement des prisonniers encore vivants, indemnité aux familles des prisonniers assassinés, punition des meurtriers et garantie contre de semblables outrages à l'avenir.

Le général Siques a reçu instruction d'attendre une semaine, et, si à l'expiration de cette époque, le Président Castelar ne donnait aucune réponse, de laisser Madrid avec l'armée; la semaine expire aujourd'hui et aucune réponse n'a été reçue et tous sont prêts à partir. Le général Siques n'espère pas que le gouvernement espagnol se rendra aux demandes des Etats-Unis. Il ne voit pas comment on peut éviter la guerre, vu que le président Castelar ne peut amener aucune garantie que l'on obéira à ses ordres; l'opinion publique est aussi opposée à un arrangement amical de la difficulté.

Si le président Castelar ne donne pas une réponse ce soir le général Siques partira demain matin. Le ministre anglais protégera probablement les citoyens américains résidant à Madrid.

Le président Castelar voudrait bien accepter l'aide du conseil américain dans le but d'opérer un compromis, mais la chose est impossible.

New-York, 26.—La réponse concluant aux demandes des Etats-Unis concernant le Virginius a été envoyée de l'Espagne; n'est pas encore venue.

Les négociations progressent en core et le Département d'Etat a fait hier, de longues dépêches au gouvernement espagnol, mais le secrétaire refuse de rendre la nature publique. On dit cependant que la teneur de toutes les dépêches reçues indique que l'Espagne accèdera à nos demandes.

On sait maintenant que la conduite du général Siques dans ces complications n'a pas donné satisfaction; et qu'il n'a pas reçu de pouvoirs depuis quelques jours.

Une dépêche de Madrid hier soir rapporte que Carthagène a subi un nouveau bombardement après lequel les chefs rebelles, par l'intermédiaire des amiraux des escadrons étrangers ont demandé une trêve de deux heures. On croit que des propositions pour la reddition de la ville seront bientôt faites.

On affirme que le Ministre Siques est parti de Madrid. Jeudi dernier, à Harrodsburg, Kentucky, durant un procès-entente Théodore Davis et P. B. Thompson, un combat à pistolets dans la Cour s'est terminé par la mort de Davis et ses deux fils; Thompson et un de ses fils ont reçu de graves blessures.

Londres, 26.—Mercredi, l'arsenal, Barragones de Carthagène furent les principaux points de mire de l'artillerie des assiégés, mais la Cathédrale et l'Hôpital ont aussi été attints. Vendredi, le théâtre, l'Eglise protestante et deux rues entières furent détruites et deux cent personnes furent tuées ou blessées dans la ville. Les insurgés ont aussi le drapeau noir sur les forts. Les pertes des assiégés sont minimes. Les officiers des escadrons étrangers ont réussi à obtenir un armistice de quatre heures vendredi soir.

Londres, 26.—Le feu a été repris avec vigueur à Carthagène, à l'expiration de l'armistice de quatre heures obtenu par les officiers des escadrons étrangers.

Washington, 26.—L'Espagne a agréé les demandes des Etats-Unis quant à la reddition du Virginius et des prisonniers survivants, et quant à la salutation du drapeau américain. Cette dernière cérémonie a été remise au 26 décembre et peut être modifiée par les négociations en voie.

Le navire Clyde, qui, dit-on, fait naufrage sur les côtes d'Irlande, est le voilier Clyde qui est parti de St. Jean, Nouveau-Brunswick; dix hommes de l'équipage se sont noyés.

Le Solitaire.

On sait déjà que le parti monarchique n'a pu s'entendre pour placer Henri V sur le trône de France. C'est ébahir à l'Univers les lignes suivantes :

C'est un singulier spectacle, dit-il, que celui d'une nation ne pouvant pas se donner un gouvernement. Cette impossibilité vient chez nous de la division des partis, ou pour mieux dire, des esprits. On ne veut ni de la monarchie, ni de la République, ni de la dictature; on ne sent même pas sur le caractère et la durée des pouvoirs à donner à l'homme qui tiendra lieu d'un gouvernement. Le désarroi est extrême. La France ne s'est jamais trouvée dans une pire condition; il semble que nous arrivions au dernier terme de la décadence, qui vient fatalement pour les peuples lorsque le pouvoir lui-même tombe en désuétude.

Un seul gouvernement pouvait relever la France, on n'en a pas vu. Il faut maintenant pourvoir sans retard à son salut commun. Ne discutons pas tant. A quoi bon chercher à ce gouvernement de détresse une forme savante ? Pourquoi prétendre lui assurer, par le titre et par la durée, un caractère qu'il n'a point, qu'il ne peut avoir ? Ce sont là matières à discussion, et nous péririons. Le gouvernement qui doit présider à la crise actuelle n'est qu'un expédient; encore faut-il savoir en user. Les dix ans, le titre de président de la République, sur lesquels on se dispute à l'Assemblée, sont de trop. Si le maréchal de MacMahon est l'homme nécessaire, qu'on lui remette les pouvoirs sans autre terme que celui de la crise et sans autre condition que celle du salut public. Pendant que la droite a encore la majorité, elle devrait se hâter, laisser à toutes les formules constitutionnelles et conférer tout simplement le pouvoir à celui qui parait le plus capable de l'exercer. Après, elle se raviserait, et s'il en est temps encore, elle fera mieux.

Nous péririons; le voit-on assez ? La moitié de la France conspire contre l'autre. C'est un état d'anarchie absolue. La société est divisée en deux parties opposées qui se tiennent l'une sur l'offensive, l'autre sur la défensive. Nous sommes en pleine guerre civile latente.

On discute sur les conditions du gouvernement. Il est encore question de libertés et de garanties constitutionnelles; on s'occupe de la durée de l'étendue, comme si l'on avait la prétention de constituer un gouvernement régulier et durable. Allons donc au plus vite, au plus simple. Assez de parlementarisme. Demain, la majorité peut être changée. Réservez l'avenir, assurez seulement le moment présent. Que MacMahon soit dictateur d'un jour, avec l'espoir d'un lendemain meilleur. Il nous faut un gouvernement de police qui maintienne l'ordre, empêche le vol et l'assassinat; c'est le seul qui convienne à un pays comme le nôtre, où la fortune et la vie de tous sont en danger immédiat; c'est aussi le seul que nous méritons. Nous n'avons pas voulu d'un commissaire de police pour nous gouverner.

La Droite a cependant fini par reprendre courage et s'est ralliée autour de MacMahon, mais elle s'est encore divisée sur la question de savoir quel terme on devrait assigner à la prolongation de ses pouvoirs; les uns voulaient dix ans, les autres sept, et les monarchistes les plus avancés une période illimitée devant durer jusqu'à ce que favorables les plans de restauration monarchique.

Le Nord a parlé dans les termes suivants de la ligne de conduite à suivre :

Le pouvoir, en ce moment, n'est pas facile à porter; le maréchal accepte cette lourde tâche; il faut lui en savoir gré et ne pas lui rendre le besoin de partir par la suite. C'est de savoir exactement ce qu'il lui donne et ce qu'il attend de lui. Cette majorité se compose de la Droite, qui n'ayant pu faire immédiatement la monarchie, se résigne au provisoire, et de la Gauche modérée, qui, n'ayant pas de parti pris sur la forme du gouvernement, est désireuse de voir se réaliser sans la droite possible aujourd'hui, consent également à ajourner ses résolutions ou ses espérances. Les uns et les autres s'accordent en ce qu'ils veulent bâtir que sur un terrain solide, et qu'ils tiennent au maintien de l'ordre pendant les deux jours, la situation actuelle ne peut donc être que transitoire; en France où les gouvernements définitifs ne durent que dix huit ans, les gouvernements provisoires ne sauraient avoir une longue existence.

Si le gouvernement accepte franchement le rôle de précurseur d'un régime plus stable, il sera chèrement soutenu. La Droite lui demeure fidèle, la Gauche modérée elle-même trouvera son compte à ne point combattre. Ses lois et ses projets passeront, et qu'il s'agit de semer au tour de lui du désordre, et la majorité se brisera au plus petit choc, comme un assemblage mal collé.

On a trop insisté dans la presse sur la prétendue défaite du parti monarchique. Il n'est ni affaibli ni découragé, puisqu'il n'a pas été vaincu. Il n'a pas même été vaincu. La monarchie reste la salut de la France; elle n'a pas d'autre moyen d'être perdue que de laisser le roi, qui lui rapportera un précepte d'autorité intacte et stable. Qu'y a-t-il donc de si grave ? Une échéance, un ajournement qui ne sera que de quelques années, que les autres disent de quelques jours, a été apporté à nos espérances. Voilà toute la question; politique, et le peuple lui-même ne la voit pas autrement.

Don't vient donc cet abattement de la presse ? Les Français sont comblés de bien-être, de prospérité, de bonheur. La porte s'en est ouverte pour laisser passer le roi, qui allait vaincre, et tout le monde a cru toucher à la délivrance. Puis la porte s'est brusquement fermée. De là ces instants de découragement. Les uns ont cru que le roi, qui n'a pu être élu, n'est que le roi qui n'a pu être élu. On a voulu passer quand même, et nous sommes de ce nombre, on peut se casser la tête au mur, mais à l'extérieur, que la porte se rouvrit ou quel que événement inattendu, il brèche dans la muraille. Dieu lui-même a pu venir à son secours. On a voulu prolonger le commandement, car la bataille continue, et l'on demande à Dieu de faire rendre l'occasion et d'envoyer à eux hommes la sagesse d'en profiter.

TEMOIGNAGE.—Nous voyons par les journaux de Miramichi que les principaux citoyens du Comté de Northumberland font des démarches pour offrir à l'Hon. M. Mitchell un témoignage de reconnaissance des services qu'il a rendus au pays et au comté. Nous n'avons pas de nouvelles de ce côté. D'après Newcastle seul, on avait déjà collecté \$800; et la liste de souscription, était encore ouverte. Cette démarche est des plus honorables et pour ceux qui la font et pour l'homme d'Etat qui en est l'objet.

DÉSASTRE DU "ROBERT LOWE".—Une dépêche de Placentia, Terre-Neuve, datée du 23, dit ce qui suit: Le steamer anglo-américain Robert Lowe après avoir relié L'Annapolis et Placentia, par la cabine, a laissé cette dernière place le 19 du courant, à 4 heures P. M. pour St. Jean. A 4 heures A. M. le 20, le temps devint un bruyant et un fort vent de sud-ouest s'éleva. Le bâtiment frappa fortement de St. Schob et, en quelques minutes, il s'emplit d'eau et sombra vite qu'il fut impossible de mettre les life-boats à flot. Trois autres chaloupes, contenant 20 personnes, ont pu se détacher de l'épave et sont demeurés à la surface. Le capitaine Tidmarsh, qui était sur le pont au moment du désastre, a gardé son sang froid et a commandé de détacher les chaloupes, etc. et il a péri avec son bâtiment. Vingt personnes ont péri et vingt ont été sauvées.

Impressions de toutes sortes exécutées à nos Presses à vapeur. On ne peut pas dire que le journal soit un ouvrage de premier ordre, mais il est intéressant et instructif.

Nouvelles Télégraphiques.

New-York, 26.—Le correspondant du Herald à Washington contredit ce matin la nouvelle que le gouvernement avait fait suspendre les travaux dans les chantiers de construction. On fait tous les efforts possibles pour se préparer à la guerre avec l'Espagne; hier soir, le secrétaire de la marine a reçu des informations qui lui ont fait hâter les travaux de son département.

D'un autre côté le Times, dans un article éditorial, laisse entendre qu'il est presque autorisé de dire que les négociations avec l'Espagne ne sont pas de nature à faire craindre une rupture entre les deux gouvernements.

Il paraît, dit le Times, que le gouvernement espagnol s'est déclaré prêt à remettre le Virginius au gouvernement américain, et mettre en liberté les prisonniers encore vivants, en un mot à se rendre aux demandes du gouvernement des Etats-Unis.

Londres, 26.—

côtes d'Irlande, le qui est parti de u-Brunswick; dix ipage se sont no-

guidad approuve equipage du Virgi ne précédent la cir le gouvernement nt la guerre scées déclinant pirates redressés.

Une dépêche de ne l'escadre de l'Al d'état, mardi der- gne de bataille de. Les allemands onstion pour forcer 25,000, pesecorqués à des su résident en cet- insurgés avaient re- s'écia à la déma. de s derniers révolu- ont payé.

procès Bazaine, au touter a rendu té- s'us des négocia- par l'impératrice le but de sauver n et d'éviter tout r le territoire.

La situation est ori- ginal. Sickes a ré- sident Grant de mel ultimatum au ar, demandant une plète réparation de drapant américain, nement américain r'agissement des pri- vants, indemnité prisonniers assasi- meurtriers et ga- semblables outra-

demande est mé- les a reçu instruce ne semaine, et si cote époque, le r ne l'omnibus au sser Madrid avec ne exp'a aujourd- ronse n'a été re- é à partir. Je o'espère pas que le pagnol se rendra s Etats-Unis, il ne on peut écrire e président Casner aucune garan a à ses ordres; l'o- est aussi opposée t amical de la dif-

Castelar ne don- se ce soir le main s demain matin. nglais protégera citoyens améri- Madrid.

Castellar voudrait de du conseil, ar- pérer un com- s'est impossi- Madrid.

La réponse con- des Etats- Virginus atten- est pas encore

Cela est regardé par notre adminis- tration comme un règlement com- plet des difficultés, d'après nos de- mandes.

New-York, 29.—La seule crainte exprimée au sujet des troubles du Virginus est que le cabinet de Cas telar ne pourra mettre sa décision en force.

London, 1er Décembre.—Des pé- ches du Cap Castle rapportent qu'un autre engagement a eu lieu avec les Asantées, et que quatre- anglais et auxiliaires indigènes ont été tués.

Berlin, 1er Déc.—Le général Mantouffill et le comte Goeber se sont battus en duel hier, à la suite d'une querelle commencée durant la première guerre. Goeber a reçu un coup dans l'abdomen et a été sérieusement blessé.

Paris, 1er déc.—Le vapeur Ville du Havre, parti de New-York pour le Havre, a sombré en mer. 226 vies de perdues. Pas de détails.

New-York, 1er déc.—Une dépê- che de Londres rapporte l'arrivée d'une grande calamité. A 10 heures du matin, le 23 novembre, la Ville du Havre est venue en colli- sion avec le navire anglais Lockearn, parti de Londres pour New-York, et a sombré peu après. Deux cent- ving-six passagers du vapeur ont péri. Quatre-vingt sept ont été sauvés et conduits à Cardiff.

On mande de St. Edouard que l'hon. A. A. Dorion a été élu par acclamation dans le comté de Napierville. L'hon. ministre de la justice a adressé la parole à ses élec- teurs. Il a dit, entre autres choses, que le gouvernement construirait le chemin de fer du Pacifique; élar- girait les canaux; s'efforceraient d'ob- tenir la réciprocité avec les Etats- Unis; abonnerait au Conseil Privé de Sa Majesté la question des écoles du Nouveau-Brunswick, tel que demandé par le Concile des Evêques catholiques. L'hon. Minis- tre a ajouté que, s'il est prouvé que l'annistie a été promise à Riel et ses partisans, ce fait militerait beaucoup en leur faveur.

PHON INTERSE.—L'hiver est définitiv- ement installé, nous en avons eu la preuve dans le froid intense qu'il a fait ces jours derniers. Dimanche et Lundi ont été également rigoureux, le grand froid des environs de Noël l'an dernier. Nous avons maintenant de bons chemins d'hiver. La saison s'est montrée partout très précoce.

Bonne pêche.—M. Doctière Leblanc, de ce village, a pris lundi, dans l'espe- ce de quelques heures seulement, 36 quarts d'éperlans dans notre baie. Cet te pêche va lui rapporter de \$80 à \$100. Voilà certes une bonne journée. Bes- soins donc la Providence de ce que nous ayons, nous habitants de la côte nord, l'appréciable avantage de pou- voir faire de l'argent dans toutes les saisons de l'année. Combien de mil- liers d'ouvriers maintenant sur la pa- ve, sans ouvrage, aux Etats Unis, do- vent envier notre bonne fortune!

Des correspondants de différen- tes parties des Etats-Unis écrivent aux journaux que la gène se fait sentir partout, et qu'on ne s'attend rien de favorable. Malgré tout leur désir de montrer l'état des af- faires sous le meilleur jour possible, on ne peut déguiser le fait que les moulins et les fabriques se ferment dans toutes les directions, et que les milliers de personnes sont renvoyés de leur emploi.

Mariage.— A la Grande-Digue, le 24 Novem- bre, par le Rév. Père Beaudet, curé du lieu, Monsieur Luc Arsenau, de Shédiac, à D^{lle} Brigitte Légère, fille de Mons. Fidèle Légère, de Grande Digue.

Chemin de Fer Intercolonial. Contrat pour Traverses.

Des Soumissions cachetées, mar- quées "Soumissions pour Traverses" (Sleepers), seront reçues au Bureau du Chemin de Fer, à Moncton, jusqu'à SAMEDI, le 13 Décembre courant, de personnes disposées à passer contrat pour la livraison de Traverses de che- min de fer. La quantité requise sera à peu près comme suit:

Entre Halifax et Truro 30,000 Truro et Pictou Landing 40,000 Dorchester et Pictou 6,500 Pointe Duchêne et Sussex 40,000 Sussex et St. Jean 23,000 Jonction Windsor et Windsor 12,000

Les Soumissionnaires indiqueront la quantité qu'ils se proposent de four- nir, et la place, le long de la ligne du chemin de fer, où ils les livreront. On exigera des cautions pour la fidèle exé- cution de chaque contrat. Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune sou- mission. Des formes de soumissions contien- nant les spécifications pourront s'obte- nir sur application à aucun Maître de Station après mercredi prochain.

LEWIS CARVELL, Surintendant Général, Bureau du Chemin de fer, Moncton, 1er Déc. 1873

SOUS PRESSE: ALMANACH ACADIEU DES PROVINCES MARITIMES POUR 1874.

CETTE Publication contiendra outre que les Fêtes Religieuses de l'Année, le lever et le coucher du Soleil et de la Lune, des Horoscopes, la Température, le Clergé des Diocèses de St. Jean, Ha- lifax, Chatham, Arichat et Charlottou- town; une analyse de la constitution de la Puissance; des détails intéres- sants sur le Gouvernement Fédéral, et les Gouvernements Locaux des Pro- vinces. On trouvera également des Pro- verbes, Recueils de faits anecdotés, et plusieurs matières amusantes en même temps instructives.

L'Almanach Acadien, qui sera prêt vers la mi-Décembre, se vendra 5 Centimes l'exemplaire; 50 Cents la douzaine; \$1,75 pour 50 exemplaires; \$3,00 le cens.

Nous espérons que cette publication, à sa seconde année, sera bien accuei- lue du public auquel elle est destinée et que nos marchands s'empresse- ront de nous secourir dans nos efforts pour doter le public. A condition Fran- çais d'un petit livret populaire très ne cessaire auquel chacun aime toujours à référer à tous les instants de l'année.

La modicité du prix le met à la por- tée de toutes les bourses. Nous recevons aussi jusqu'au 5 Décembre questions ANONCES pour cet Almanach au prix de \$4,00 la page et \$2,50 la demie page.

L'Almanach aura 48 pages. F. FERD. ROBUDEUX, Editeur, Shédiac, 27 nov. 1873.

AVIS. Le sousigné donne respectueuse- ment avis à tous ceux qui lui sont endettés par billets ou autrement que s'ils ne paient pas d'ici au 1er JANVIER Prochain, leurs comptes seront déposés entre les mains d'un Juge de Paix ou d'un avocat pour collection.

H. E. BOISSY, M. D. Memramcook, 25 Novembre 1873

PRIX DES MARCHES. ST. JEAN, N. B. 1er. Déc. 1873.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Beurre en caille, Fromage à la crème, etc.

Envois Américains. Ottawa, 7 Août 1873. ESCOMPTÉ autorisé sur les Envois Améri- cains jusqu'à avis ultérieur: 1-4 par cent. R. S. M. DOUCETTE, Com. des Douanes.

LES FETES! NOEL et le Jour de l'An!

Assortiment spécial d'hiver! MELANSON & POIRIER. On l'honneur d'annoncer au public qu'il a p- proche de l'hiver, et surtout de la Saison des Fêtes, il se fait d'immenses importations, con- stant en

ENCORE LA GUERRE (ENTRE L'ANGLETERRE & LA RUSSIE)

Grande Vente à Prix réduits pour libérer! Avantages Exceptionnels VENEZ VOIR! On peut que ces deux Puissances d'entrent dès le Printemps dans une Guerre d'atrocité, au sujet de la position alarmante que le Czar entend prendre aux In- des, le Soudan, pour spérer son ETAT D'HIVER, et faire place pour les IMPOR- TATIONS du Printemps, est déterminé de débiter aux plus bas PRIX POSSIBLES son magnifique

ASSORTIMENT DE Marchandises Seches DE GOUT ET D'ETAPÉ GROCERIES, &c.

Le Département de Marchandises Seches est ce qu'il y a de mieux dans la place et comprend Habillments, Casques, Pantalons, Chemises, Indiennes, Coton Jaune et Blanc, Moussou- lin, Flanelle de toute couleur, Tweed, Alpaca, Goujours de toute couleur.

DRAPS DE TOUTE COULEUR

On trouve aussi un Stock con- sidérable et varié de CHAUSSURES

LAMPES, SAVON

Ainsi qu'un grand nombre d'au- tres Articles trop long à énumérer. PROMPT DEBIT, PRIX RÉDUITS, SATIS- FACTION GÉNÉRALE! PAS DE BLAGUE. C'EST LÀ MA DEVISE. GEORGE PELLETIER, Shédiac, 12 Février 1873.

ANNONCE TRES-IM- PORTANTE

Pour tout le monde en général et spé- cialement pour ceux qui désirent et ont besoin d'acheter le plus de mar- chandises avec le moins d'argent possible!

FIDELE POIRIER

A l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a ouvert un Magasin Nouveau

GROCIERIES

Melasse, Thé, Sucre, Morue, Hareng Tubé de toute sorte, etc. UN VASTE LOT DE QUARTS DE FARINE Supérieurs et aux plus bas prix.

CHAUSSURES

Quiconque aura une fois examinée ces chaussures, de pourra s'empêcher, vu la modicité des prix et l'élegance de la forme, une à la durabilité du matériel et le fini de la fabrication.

MOULINS A COUDRE!

J. D. LAWLOR. MANUFACTURIER DES Moulins à Coudre de JINGER de B. P. HOWE et de LAWLOR. Prix: de \$25 à \$65.

MOULINS VENDUS SUE DES A-COMPTES.

BUREAU DE SUCCURSALE: 82--KING STREET--82 ST. JOHN, N. B. GEORGE PELLETIER, Agent pour Shédiac

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ARRANGEMENT D'HIVER

Sera mis en force Lundi, le 24 Novembre 1873

Table with columns: DÉPART DES CONVOIS, EX P, ACC, P, G, T, R, X, P. Lists train schedules for various routes.

Pour les détails complets, voir le petit Tableau du Temps, que l'on peut se procurer à toutes les Stations Principales.

LEWIS CARVELL, Surintendant Général.

Ecole de Néguae.

Les jeunes gens qui voudront con- crer quelques années de leur vie à l'instruction de la jeunesse seront ad- mis à suivre un cours préparatoire à l'école à Néguae.

ACADEMIE DU MONT ST PAMILLE

ERIGÉE PAR LES RELIGIEU- SES HOSPITALIÈRES DE ST JOSEPH, ST. BAZILE DE MADAWASKA. Le Cours d'études embrasse les divers bran- ches d'une éducation solide, utile et agréa- ble.

PENSIONNAT

Notre-Dame du Sacré-Coeur MEMRAMCOOK, N. B. Cette nouvelle institution agréablement é- tablie dans la magnifique Paroisse de Memram- cook, auprès de Collège St. Joseph, sera diri- gée par les Soeurs de Charité, qui s'efforceront d'inculquer aux jeunes Demoiselles confiées à leurs soins les vertus et les connaissances convenables à leur sexe. La maîtresse des élèves s'occupera particulièrement de la sollicitude des Maitresses, qui, en même temps ne négligeront rien de ce qui pourra contribuer à leur donner l'habitude de l'ordre, de la propreté et de la bonne tenue.

NOTRE DAME De la Salette.

Amour de Marie pour la France ou petit aperçu sur l'Apparition de N D. de la Salette, par le P. B. de la Salette. Prière et Litanies de Notre-Dame de la Salette. Petit opuscule de 16 pages

SACHEZ TOUS

Par ces présentes que nous re- quérons respectueusement toutes les personnes qui nous sont endet- tées soit par billets ou par comptes courants, de venir nous payer sans autre avis, et que tous les comptes qui ne seront pas réglés le 15 Dé- cembre seront donnés à collecter à notre avocat. SMITH & CALDER, Shédiac, 15 Novembre 1873.

